

# La Lettre de la RMF UE



L'arrivée du printemps a coïncidé cette année avec une actualité PSDC riche et dynamique. Par les dernières décisions des ministres des affaires étrangères au conseil du 23 mars, l'UE peut mettre en œuvre concrètement l'approche globale dans la Corne de l'Afrique. Menée sous l'égide de son représentant spécial, Alexander Rondos, celle-ci s'avère efficace et est saluée par l'ensemble des Etats-membres. Elle repose maintenant sur 3 piliers principaux. L'opération Atalante, qui a provoqué déjà une baisse importante des actes de piraterie en 2011, va pouvoir mener maintenant des actions à terre avec le tout nouveau commandant de la force, le Contre Amiral français Jean-Baptiste Dupuis, qui a pris ses fonctions début avril.

Le succès de la mission de formation des soldats somaliens (EUTM) a fait dire au CEMA somalien qu'il allait les incorporer dans les trois nouvelles brigades qu'il créait au sein de la division d'élite des forces de sécurité du GFT. L'UE aura ainsi formé en 2 ans près de 3000 soldats somaliens. Et le 3<sup>ème</sup> pilier est maintenant constitué de la mission de renforcement des capacités régionales de garde des côtes (EUCAP HoA) qui devrait être lancée d'ici l'été. Enfin, pour assurer la cohérence d'ensemble, le centre d'opérations a été activé à Bruxelles pour soutenir les actions de la PSDC dans la Corne de l'Afrique.

Les ministres de la défense avaient entériné la veille, à l'occasion du comité directeur de l'Agence européenne de défense du 22 mars, un paquet de projets capacitaires dans le cadre de l'initiative *Pooling and sharing*. Outre les 11 projets déjà initiés au conseil de décembre dernier, la déclaration politique sur les avions ravitailleurs est un signe fort des Européens pour combler leur lacune dans ce domaine. Avec les projets sur le soutien médical, la surveillance maritime, la protection NRBC et la formation, l'UE pourra faire une déclaration audible au prochain sommet de l'OTAN à Chicago, manifestant ainsi sa volonté de développer des capacités militaires au bénéfice des Etats-membres et par là de notre Alliance et de notre Union.

Mais ces nouvelles encourageantes ne doivent pas cacher les difficultés générées par une situation géopolitique qui se dégrade et où l'UE doit réagir et se reconfigurer en permanence. Dans son interview, le colonel Faugas, chef de la mission EUBAM Rafah, donne un aperçu particulièrement éclairant de son action au moment de l'opération israélienne « plomb durci ».

Bonne lecture.

**Vice-amiral d'escadre Xavier Païtard**  
**Chef des représentations militaires françaises à l'UE et à l'OTAN**



## [EU NAVFOR Atalanta](#)

Le contre-amiral Jean-Baptiste DUPUIS a pris le commandement sur zone de l'opération le 7 avril pour une durée de 4 mois. Adjoint au commandant de la force aéromaritime de réaction rapide, il avait pris le commandement en août 2011 de la composant maritime et aéromobile de l'opération Harmattan en Libye. Le bâtiment de commandement et de ravitaillement MARNE sera le navire amiral durant cette période.



## **Le Centre d'Opérations, Operations Center : OPCEN**



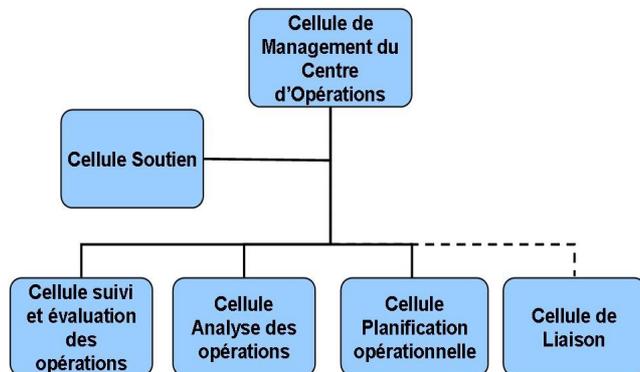
Le Conseil des affaires étrangères du 23 mars 2012 a décidé l'activation du Centre d'opérations de l'UE (OPCEN), clôturant ainsi le cycle de discussions et de négociations ayant suivi le Conseil des affaires étrangères du 1<sup>er</sup> décembre 2012.

Cette activation revêt une importance particulière par son caractère permanent. Elle s'inscrit toutefois dans un cadre spécifique, celui de la stratégie pour la Corne de l'Afrique.

En effet, dans le cadre de cette stratégie, l'UE déploie une mission militaire, [EUTM Somalia](#), chargée de former les soldats des forces de sécurité somaliennes ; et une opération militaire, [EU NAVFOR Atalanta](#), chargée d'assurer la sécurité des navires du PAM et la lutte contre la piraterie. Par ailleurs, une mission civile de reconstruction des capacités maritimes (capacité des Etats côtiers à contrôler leur littoral et leurs eaux territoriales), [EUCAP HoA](#), sera prochainement lancée, donnant ainsi une dimension globale à l'action de l'UE dans la région.

Dans ce cadre, la mission de l'OPCEN sera d'apporter l'expertise militaire indispensable à la mission [EUCAP HoA](#) et de coordonner et d'améliorer les synergies civilo-militaires entre ces trois missions en liaison avec le Représentant spécial de l'Union Européenne pour la Corne de l'Afrique (RS UE HoA), Monsieur Alexander Rondos.

Il s'agit d'une étape supplémentaire dans le développement d'une capacité permanente de planification et de conduite des opérations et missions de la PSDC. Cette capacité permanente a vocation à prendre place aux côtés des états-majors nationaux mis à disposition de l'UE par 5 Etats membres (Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Grèce, France) et de SHAPE dans le cas d'un recours aux accords de «Berlin +» (cas de l'opération ALTHEA).



Commandé par le capitaine de vaisseau Van der Linde (NL), l'OPCEN a entamé sa montée en puissance. La capacité opérationnelle initiale a été prononcée au CoPS du 3 avril et la pleine capacité opérationnelle sera atteinte courant mai. Son armement en personnel sera modeste (moins de 20 personnes) mais il correspond aux besoins de sa mission. Son mandat est initialement prévu pour 2 ans avec une première revue sous 6 mois. Hébergé par l'Etat-major de l'Union européenne (EMUE) qui en assurera le soutien, l'OPCEN sera placé sous la direction politique et stratégique du Comité politique sécurité (CoPS) et sous le contrôle militaire du Comité militaire.

**In memoriam : Capitaine Guérard, mort en service à Goma le 15 avril 2012.**



## Focus du mois

### **EUSEC RDC :**

#### **une expérience unique, un bilan prometteur**

*EUSEC RDC est la mission de conseil et d'assistance en matière de réforme du secteur de sécurité en République démocratique du Congo.*

La mission EUSEC RDC constitue l'unique exemple de mission de [réforme du secteur de sécurité \(RSS\)](#) dans le panorama des missions de l'UE, ceci à un double titre :

- en tant que mission civile, elle porte sur la réforme du secteur militaire de sécurité ;

- à la différence de la seule autre mission de réforme du secteur de la sécurité (la mission militaire EUTM Somalie), EUSEC ne s'attache pas à la formation de personnel militaire. Elle poursuit un objectif autrement plus ambitieux : la réorganisation de l'ensemble de l'appareil de défense, à la taille d'un pays de 72 millions d'habitants, abordée à travers la refonte de l'administration militaire.

La mission, lancée en juin 2005, procède de l'idée pragmatique que la stabilité, donc la cohésion et l'efficacité, d'une armée, procèdent fondamentalement de la capacité à assurer de façon régulière une solde convenable aux militaires. Tout l'objet de la mission est donc de mettre sur pied une architecture administrative et financière au bénéfice des Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC). Il s'agit là d'un chantier proprement considérable, qui va de la rédaction des textes d'organisation – et leur approbation politique – à l'identification par des moyens biométriques de l'ensemble des militaires congolais et la mise en place d'une chaîne de paiement de la solde.

Dans ce projet profondément original, et particulièrement bien adapté au contexte de la reconstruction d'une armée en sortie de crise, la France a joué un rôle éminent. Bénéficiant de l'expérience issue de sa longue pratique de la coopération militaire avec des partenaires africains, elle a proposé les objectifs et modes d'action de la mission, fourni le chef de mission de 2005 à 2010 avec les généraux Joana puis Michel, et demeure le premier pays contributeur, avec un tiers de l'effectif.

EUSEC RDC est une excellente illustration du précepte anglo-saxon de « *best value for money* ». Avec un effectif limité – 50 personnels originaires de l'UE, un Américain, 47 Congolais – et un budget modeste (13,6 M€ pour l'année 2011 – Eujust Lex Irak, d'effectif identique, pèse 27,5 M€, et Eulex Kosovo 160 M€), elle a accompli un éventail de tâches considérable. Peuvent être cités : la participation à l'élaboration de textes règlementaires, l'installation d'un réseau informatique pour l'administration des Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC), le recensement biométrique de l'ensemble des FARDC, assorti d'une distribution de documents d'identité à tous les recensés, le contrôle des opérations de paiement des soldes de l'ensemble du personnel militaire, la reconstruction d'une école d'administration militaire... Outre les actions engagées dans le cadre de son mandat principal, EUSEC met en œuvre ou supervise des projets engagés par les Etats membres – telle la réhabilitation d'un foyer social à Maluku, financée par le Royaume-Uni.

L'ampleur de l'œuvre accomplie ne peut faire méconnaître le chemin restant à parcourir. La reconstruction d'une armée nationale et l'intégration en son sein de composantes très hétérogènes (vétérans des Forces Armées Zaïroises, miliciens



armés provenant des différentes factions politiques s'étant disputé le pouvoir, groupes armés locaux), la cohésion, la formation militaire, la discipline et la motivation très disparates, constituent un défi majeur. Dans un pays encore fragile, dont la stabilité procède pour une part considérable du comportement des forces armées, la réforme de ces dernières est un enjeu de sécurité et de développement politique majeur. A cet égard, la mise en œuvre de la réforme manque encore notamment de textes fondateurs sur lesquels bâtir un pilotage d'ensemble. C'est là affaire de volonté politique, à laquelle l'UE peut contribuer par un investissement politique renouvelé vis-à-vis des autorités congolaises. Les résultats obtenus jusqu'ici, l'ampleur de l'enjeu pour un pays capital - par sa situation géopolitique et la profusion de ses ressources naturelles - ainsi que les perspectives ouvertes par l'achèvement, sans heurt majeur, d'un long et potentiellement risqué processus électoral, militent pour l'extension de cette mission discrète, originale et capitale de l'Union.



## Le Colonel Alain FAUGERAS Chef de la Mission EUBAM RAFAH



Chef de la Mission d'assistance frontalière de l'Union européenne à Rafah (EUBAM Rafah) depuis novembre 2008, le Colonel Alain Faugeras a effectué une carrière d'officier de gendarmerie riche et variée. Il a notamment servi à la Représentation militaire française auprès de l'Union européenne et a été plusieurs fois conseiller juridique en opération.

### **1) Mon Colonel, à quelques semaines du terme des trois années et demi passées à la tête de la mission civile d'assistance aux frontières EUBAM Rafah, quel bilan personnel tirez-vous de cet engagement ?**

Je suis affecté à la tête de EUBAM, une mission civile de l'Union européenne, en Novembre 2008. J'avais pu assister trois ans plus tôt à sa planification, étant affecté à la représentation militaire au sein de la Représentation permanente de la France auprès du CoPS (2005-2008). Ceci va me permettre de constater à nouveau le fossé qui sépare les décisions prises aux niveaux politique et stratégique des effets obtenus réellement aux niveaux opérationnel et tactique. Le CoPS en voulant soutenir le processus de paix au Moyen-Orient décide de maintenir une mission ou tout du moins une présence visible de l'Union européenne en charge du point de passage de Rafah. Le chef de mission, à son niveau, doit respecter à la lettre un mandat qui a été préparé à une époque où les deux parties s'entendaient sur les termes de cet accord. Ceci n'est plus le cas lorsqu'il prend son commandement. Malgré cette difficulté, il est intéressant de constater que lorsque le chef semble convaincu de l'utilité de continuer à s'investir, les personnels civils de la mission se prennent au jeu et se montrent particulièrement efficaces et novateurs dans leur activité quotidienne. Ce fut effectivement le cas tant pour les administratifs que les opérationnels, policiers, gendarmes et douaniers. C'est ainsi que EUBAM, bien qu'en «réserve», a renoué les contacts avec les parties, planifié de nouveaux concepts d'emploi adaptés à la situation en cours d'évolution et préparé un plan de réactivation rapide. La mission dispose également d'une expertise reconnue en gestion des frontières et opérations douanières et est régulièrement contactée pour partager ses compétences avec d'autres parties prenantes, concernées par la question des frontières et des points de passage. Ce dynamisme donne une très bonne image de la mission sur le terrain et redonne toute sa place au drapeau européen parmi les différents protagonistes participant au processus de paix dans la région (Autorité palestinienne, généraux et diplomates israéliens, coordinateur américain à la sécurité, Quartet, délégation et représentation de l'UE, autres représentations diplomatiques, notamment égyptienne.)

### **2) Dans un contexte évidemment complexe, pouvez-vous nous préciser le sens et la portée du mandat imparti ?**

Après le désengagement des forces d'occupation israéliennes de la Bande de Gaza, les parties (Autorité palestinienne et Israël) ont choisi l'Union européenne en tant que tierce partie neutre pour activement contrôler, vérifier et évaluer la capacité de l'Autorité palestinienne à gérer le point de passage de Rafah ou «Rafah Crossing Point» (RCP). L'objectif assigné par l'UE à la Mission EUBAM Rafah est double : d'une part « permettre le passage régulier des habitants de la bande de Gaza au RCP tout en respectant la sécurité de l'Etat israélien » et d'autre part, « assurer le respect des procédures internationales au point de passage de Rafah (RCP) et instaurer la confiance entre les parties ». La neutralité est le principal argument soutenant une présence active de l'UE à cet endroit clef de la région. Le point de passage de Rafah a été placé sous contrôle israélien pendant 38 ans. Un mandat exécutif aurait probablement été préférable pour gérer cette partie de la frontière, mais l'Autorité palestinienne ne pouvait accepter qu'un partenaire, et non une autre force d'occupation. Pourtant, dès le départ, les espérances de voir le mandat de la mission évoluer étaient grandes. L'« Accord sur les mouvements et accès » (AMA), signé le 15 novembre 2005, avait non seulement pour objectif de faciliter la circulation palestinienne des personnes, mais également des véhicules et des marchandises. Par la suite, afin de permettre les transferts vers la Cisjordanie puis d'autres pays, la construction d'un port maritime à Gaza et la réouverture de son aéroport étaient prévues. Autant dire qu'une mission telle que EUBAM avait vocation à occuper une place privilégiée dans ce dispositif. Il était donc important de maintenir une présence européenne active et rapidement déployable à cet endroit stratégique du Moyen-Orient.

### **3) En quoi EUBAM, participe-t-elle au processus de paix en Palestine ?**

Pendant sa période de déploiement au point de passage de Rafah (2005 à 2007), la Mission a eu un rôle important de médiation et de négociation entre les parties, car elle les a aidées à parvenir à des arrangements techniques et des compromis sur le terrain en cas de désaccord. Grâce au bureau de liaison placé sous l'égide

d'EUBAM et dans lequel les deux parties suivaient en temps réel le déroulement des opérations au point de passage de Rafah (RCP), les relations entre Israéliens et Palestiniens se sont nettement améliorées. D'un point de vue plus général, l'une des composantes nécessaires du processus de paix réside dans la reconstruction et l'épanouissement de l'économie des territoires occupés. C'est notamment la raison pour laquelle les points de passage de la bande de Gaza doivent être ouverts pour permettre l'écoulement de l'aide humanitaire, les importations, les exportations et le déplacement des personnes. L'UE a une carte à jouer en contribuant à la reconstruction de Gaza et à la relance de son économie, tout en fournissant un contrôle strict sur la destination des marchandises importées. La formation du personnel de l'Autorité palestinienne, qui devrait être en charge des passages aux frontières, est donc une composante essentielle dont EUBAM pourrait très bien s'occuper. Néanmoins, de tels changements dans le mandat ne peuvent venir que du niveau politique et, pour le moment, les conditions sur place ne sont pas encore réunies. La réconciliation intra-palestinienne et les pourparlers de paix entre Israéliens et Palestiniens n'avancent guère et il n'appartient pas à EUBAM d'interférer à ce niveau de discussion. L'Égypte, qui n'est pourtant pas partie de l'accord de 2005, demeure attachée à la présence d'EUBAM. Cette présence internationale est un outil politique précieux car rassurant pour les officiels, qui doivent faciliter le rapprochement entre Fatah et Hamas, leur opinion publique et Israël, mais également Israël et l'Autorité Palestinienne. En dépit de la suspension des opérations au point de passage de Rafah (RCP) en 2007, EUBAM a maintenu sa capacité de redéploiement au point de passage. Jusqu'ici, aucune des parties prenantes n'a formellement demandé à l'UE de réactiver EUBAM Rafah, mais la mission dispose d'un plan de redéploiement pour accroître rapidement ses effectifs si les conditions le permettent. De manière régulière, la Mission continue d'entretenir des contacts avec les parties au niveau opérationnel. Elle poursuit aussi son activité d'analyse politique, économique et sociale de la bande de Gaza.

#### **4) Que représente à votre sens, le point de passage de Rafah pour les habitants de Gaza ?**

Avec le blocus israélien, le point de passage de Rafah représente le seul moyen légal pour les citoyens de la bande de Gaza de pouvoir se rendre en Égypte, acheter des aliments de première nécessité, mais aussi faire des affaires, poursuivre des études ou tout simplement voir leur famille. Après toutes ces années d'occupation, Rafah est devenu l'unique point de passage pour les Palestiniens souhaitant sortir de Gaza. C'est le seul qui n'est pas géré par Israël. Il est considéré, à juste titre, comme le poumon de la bande de Gaza et il continuera dans les années à venir à représenter un lien vital vers l'extérieur pour les 1,6 millions d'habitants enclavés. Lorsqu'elle était présente au point de passage de Rafah (RCP), EUBAM a facilité au total le passage de plus de 430 000 personnes, soit environ 1500 personnes par jour. Ces chiffres montrent la valeur ajoutée d'EUBAM en matière de liberté de mouvement. Aujourd'hui, cette liberté de mouvement a été réduite de moitié. Elle se limite à certaines catégories d'individus (malades, étudiants, pèlerins) et nécessite le respect d'une procédure d'accréditation auprès du Hamas, peu conforme aux règles internationales de passage des frontières.



#### **5) Quel événement de votre mandat, restera pour vous le plus marquant ?**

L'opération militaire israélienne « plomb durci » et, à l'issue, la réactivation de EUBAM par la sélection de 80 personnels et le déploiement sur le terrain de la moitié d'entre eux, resteront probablement les points forts de mon commandement. Après trois semaines de bombardements aériens et d'artillerie lourde, les forces terrestres israéliennes ont envahi une partie de la bande de Gaza. Celle-ci se trouve à quelques kilomètres d'Ashkelon, lieu d'hébergement de EUBAM. Ce « privilège » de se trouver observateur en première ligne a permis à la mission d'informer en temps réel les autorités de Bruxelles sur l'évolution de la situation dans la région. Les agents internationaux présents dans la mission ont pu prendre conscience de l'effet psychologique dévastateur qu'ont les roquettes Kassam et Grad tirées depuis Gaza sur les populations civiles israéliennes. Les autorités israéliennes ont depuis pris la mesure de l'exode engendré par ces tirs et équipent les zones frontalières à risques d'un « dôme de protection » (batteries de missiles anti missiles) coûteux mais fort efficace.

**Pour s'abonner à la diffusion numérique :**

S'abonner à La Lettre de la RMF UE 

Ou envoyer une demande à : [repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr](mailto:repmilue.bruxelles-dfra@diplomatie.gouv.fr)

**Rédacteur en chef :**  
**Chef de Bataillon Grégoire HÜBSCH**

**Pour retrouver les numéros précédents de la Lettre d'information RMF :**

La Lettre de la RMF UE 